

PROCES VERBAL

*Réunion Comité Social et Économique extraordinaire
Du lundi 11 janvier 2021 à 10h00 en visio*

PRESENTS :

M. MARTIN Directeur Général
M^{me} RIVET Directrice des Ressources Humaines

Membres :

Mme AMIOT Trésorière
Mme BLIN Secrétaire
Mme FOUIN Secrétaire adjointe
Mme GLENAT Trésorière adjointe

EXCUSÉS :

M. MORISSET Président

La séance est ouverte par M. MARTIN à 10H00

I. Consultation relative aux conditions de travail – Entretiens Infirmiers

• Pour expliciter le contexte de ce CSE extraordinaire, M. MARTIN nous informe avoir été sollicité par certains Médecins sur le besoin et la nécessité de pouvoir réaliser certains entretiens infirmiers en présentiel. M. MARTIN précise également et de manière plus importante actuellement, avoir eu des retours signalant le refus d'employeurs sur ces entretiens. De ce fait, la Direction souhaite permettre à toutes les équipes, dès aujourd'hui, de pouvoir organiser et mener des entretiens infirmiers en présentiel. Chaque Médecin définira avec son équipe les entretiens infirmiers concernés.

Le distanciel reste la règle prioritaire dans le contexte épidémique actuel.

Un mix des entretiens en présentiel et par téléphone/visio est donc possible.

Pour éviter un flux important de salariés dans les centres, ceux-ci devront attendre dans leur voiture. Un respect rigoureux des gestes barrières devra être suivi.

Les membres du CSE acceptent à l'unanimité la proposition faite par la direction sur l'ouverture des entretiens en présentiel pour les Infirmières.

M. MARTIN précise que la dotation de casque téléphonique est en cours et devrait arriver prochainement.

• Les centres annexes vont de nouveau être ouverts. Il faudra être vigilant sur la configuration des salles d'attente et éviter un flux important de personnes. La règle reste identique que pour les centres fixes, les salariés devront attendre dans leur voiture.

II. Questions diverses

- Proposition de vaccination pour les équipes soignantes.

M. MARTIN a eu un contact avec la DRH du centre Hospitalier Avranches/Granville, qui propose de vacciner les professionnels de santé du service de + de 50 ans. Un mail d'explication avec un lien sera envoyé aux salariés concernés. Le rendez vous s'effectuera via une plate forme type Doctolib. Cette vaccination sera faite sur le temps de travail.

Mme FOUIN demande si l'hôpital de Cherbourg s'est manifesté pour faire les vaccinations à notre personnel de santé. M. MARTIN répond que nous ne sommes pas partenaire. La proposition du centre Hospitalier Avranches/Granville fait suite à de bonne relation avec le SISTM.

- Règles d'hygiène et de sécurité

Un message sera envoyé au personnel avec un rappel sur les règles d'hygiène et de sécurité.

- Formation test de dépistage

Celle-ci est en cours pour les volontaires et tous et toutes sont normalement formé(e)s à ce jour.

- Mobilisation des équipes pour réaliser les vaccins.

Pour l'instant, nous ne pouvons pas être centre de vaccination car nous n'avons pas la logistique pour le faire (congélateur).

Si les Médecins du service réalisaient la vaccination contre le SARS-COV-2, ils devraient être équipés de boitier CPS (coût estimé entre 5000 et 10000 euros, à la charge de SISTM, afin de doter 25 médecins).

La configuration des locaux SISTM sera à étudier si le service doit les réaliser.

Fin de la séance à 10H27

La prochaine réunion est fixée au 4 février 2021 à 9h30 à Saint Lô

Le Président
Didier MORISSET



Le 11 janvier 2021
La secrétaire du CSE
Véronique BLIN

